

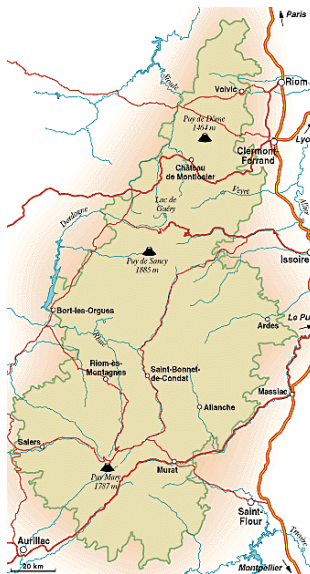
PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

Mise à jour mai 2011



Caractéristiques : Données générales

Date de création :	25/10/77
Dernier classement :	21/10/10
Région :	Auvergne
Départements :	Cantal (15), Puy-de-Dôme (63)
Communes :	153 communes
Villes-portes :	Clermont-Ferrand
Population :	90 000 habitants
Superficie :	395 068 ha
Territoire :	Territoire de montagne
Occupation de l'espace (%) :	
Agriculture 58% (surtout des pâturages, 20% d'estives)	
Forêt 30% de couverture forestière	



L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	bovin lait (transformé à 80% en fromages, surtout races conventionnelles), bovin viande (vers sud, Cantal) pour engraissement hors territoire ou étranger. Autres productions marginales : porcine, ovine (en chute)	
SAU :	229 440 ha	
2990 exploitations agricoles (EA) professionnelles :		77 ha/EA
dont 49 EA en AB (2006, augmentation depuis)		
Installations :	55 installations par an dont 24% hors cadre familial (2004-2008)	
Autres :		

Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le Parc encourage l'agriculture biologique sur son territoire et l'autonomie des exploitations agricoles. La marque Parc constitue un véritable outil de développement pour accompagner les exploitations dans ce sens. Une expertise dans le cadre de la révision de la Charte révélait que le PNR s'occupait essentiellement des productions atypiques, très peu des productions lait et viande, majoritaires sur le territoire. Le PNR souhaite se rapprocher de l'agriculture conventionnelle afin d'accompagner tous les producteurs et a affirmé sa volonté de travailler avec les AOP, notamment à travers des actions communes : le concours Prairies fleuries et une étude CASDAR sur l'herbe. Il soutient la filière élevage et les races auvergnates par la valorisation économique des produits (lait, viande, laine) et en apportant un appui à leur commercialisation. Le Parc s'attache à la préservation des crêtes d'altitude et des zones humides par la mise en oeuvre des MAE. Il entretient également un partenariat étroit avec la recherche (études sur les pullulations des campagnols, les prairies, le lien qualité des prairies/qualité du lait, etc.). Enfin, l'enjeu concernant le foncier est de plus en plus fort sur le territoire et le Parc souhaite tester des outils pour faciliter son accès et l'installation.

Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement				
<i>Contexte et enjeux</i>				
Orientation bovin lait. Pastoralisme				
Projet agricole régional	UNE POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)	Soutenir les systèmes de production en AB	Le Parc soutient l'AB, en lien avec les partenaires de l'AB. Sur les productions Bio diversifiées comme le maraîchage, les débouchés sont importants. Par contre, il y a peu de débouchés sur les filières viande et lait Bio, où les conversions Bio ont été un échec qui a refroidi les agriculteurs. La filière Bio manque de structuration. Aussi une plateforme logistique Bio se met en place sur le Puy-de-Dôme avec l'objectif d'une régionalisation, pour faciliter l'approvisionnement de la restauration collective (collèges, lycées,...).	Région Auvergne
	UNE OUVERTURE AUX PRODUCTIONS CONVENTIONNELLES	Se rapprocher des productions conventionnelles majoritaires et des AOP		Associé / AOP
Accompagnement des systèmes de productions	LA MARQUE PARC, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT	Faire progresser les systèmes de productions vers une meilleure prise en compte de l'environnement	La marque "Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne" constitue un outil de développement local, d'animation, de sensibilisation (100 bénéficiaires de la Marque sur prestations et produits). Cette marque constitue un outil de mise en oeuvre de la charte car elle repose sur des valeurs qui sont étroitement associées aux Parcs naturels Régionaux (notions de territoire, dimension humaine, respect de l'environnement). Le Parc réfléchit à une stratégie sur la marque Parc, il a engagé une réflexion sur l'évaluation. D'ici fin 2011, le Parc souhaite reprendre tous les cahiers des charges des produits marqués. Une mise en réseau et des échanges entre les différents acteurs de la Marque sont favorisés. Le Parc contribue à la promotion de la Marque et des produits marqués dès qu'il en a l'occasion.	Initiateur
Certification	RÉFLEXION SUR LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE)	Valoriser les systèmes de productions respectueux de l'environnement	Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une économie à Haute Valeur Environnementale (utilisation raisonnée des ressources locales et des intrants, gestion optimisée des déchets et effluents d'élevage, préservation des milieux aquatiques des périmètres de captages et des impluviums...), en lien avec les partenaires Chambre d'agriculture et les AOP.	Associé / Chambre d'Agriculture, AOP

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeu	27 sites Natura 2000 sur le territoire du Parc. La diversité biologique des prairies naturelles de fauche et des zones humides ou encore le maintien des paysages ouverts si caractéristiques des Volcans d'Auvergne, dépendent directement des pratiques agricoles : maintien de prairies naturelles avec des fauches régulières et tardives, accompagnées ou non de pâturage et d'une fertilisation limitée. Cet habitat semble peu dégradé actuellement, mais reste menacé.			
Prairies de fauche	GESTION DE SITES NATURA 2000 ET DES MAET	Préserver les crêtes d'altitude et les zones humides	Le Parc est opérateur et animateur de 6 sites Natura 2000 (trois sites dans le Cantal et un dans le Puy de Dôme) et des MAET : * Les Monts Dores (Puy-de-Dôme, 2003 ha contractualisés soit 51% de la surface éligible) et le Massif cantalien (Cantal, 1230 ha contractualisés, 60%) sont des sites de crêtes d'altitude, d'une grande valeur patrimoniale : la rare Ligulaire de Sibérie (fleur), vestige de la dernière période glaciaire, a trouvé refuge dans certaines falaises cantaliennes. Objectifs de gestion : Le maintien de l'activité agricole et notamment d'un pâturage extensif dans les estives est le meilleur moyen de préserver les landes sèches et les landes subalpines. Enjeu sur la conciliation d'usages car activités touristiques et de loisirs. * Les tourbières du Nord Cantal (490 ha contractualisés, 43%) et zones humides (165 ha contractualisés, 30%) de la région de Riom-ès-Montagnes : ces deux sites renferment des milieux humides de grande qualité. Objectifs de gestion : Préservation des milieux humides par des critères de fertilisation, de retard de pâturage et de fauche. Difficulté sur ces sites : le morcellement en très petites entités casse la dynamique d'animation. Freins à la contractualisation : la gestion collectif des animaux sur des sites collectifs nécessiterait l'allotement ; provenance des exploitants d'autres départements (ex : Aveyron). Projet de MAET sur le Cézallier, site Natura 2000 de zone humides et pastoral où l'accès aux parcelles d'estive est facile et la transhumance aisée. Projet de MAET sur l'Artense Pas de MAET en dehors des zones d'action prioritaires (sites Nature 2000 et relevant de la DCE) car pas de volonté régionale (le CG43 finance des MAET hors N2000).	Animateur
	CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	Sensibiliser les agriculteurs sur leurs pratiques et sur le lien herbe-produit-territoire-homme	Les agriculteurs ont beaucoup apprécié le concours 2010. Constat lors du diagnostic d'une perte de biodiversité dans les prairies naturelles du Parc depuis 15-20 ans. En effet, les changements de pratiques à travers une fertilisation organique et minérale mal maîtrisée, une fauche précoce ont favorisé le développement d'une flore envahissante (ex : ombellifères). Ce concours en partenariat avec l'AOP Saint-Nectaire a permis au Parc d'affirmer son souhait de travailler avec les AOP et les productions lait et viande. Dans le cadre du concours Prairies fleuries 2011, un programme culturel aura pour thème : De l'herbe au produit.	Initiateur / AOP, OPA
	SENSIBILISATION SUR LE LIEN ENTRE QUALITÉ DE L'HERBE ET QUALITÉ DU PRODUIT		Dans le cadre du concours ont été réalisées des actions de sensibilisation * auprès des agriculteurs sur le lien entre qualité de l'herbe et qualité du fromage en s'appuyant sur des études menées par l'Inra de Theix, *auprès du grand public sur l'importance d'une flore riche et de prairies naturelles pour la production d'un lait et d'un fromage de qualité, * un volet pédagogique : 2 lycées agricoles partenaires du Parc ont été associés à la réflexion.	Initiateur / INRA de Theix
	Conventions pluriannuelle de pâturage (pour pérenniser le pastoralisme sur le territoire) mais pas de clauses environnementales			
	PARTICIPATION À UNE ÉTUDE SUR LES PRAIRIES AOP	Préserver les prairies naturelles et soutenir les AOP	Etude CASDAR sur une meilleure valorisation des prairies AOP fromagères du Massif Central (développement, formations, communication), co-portée par le pôle AOP massif Central et l'INRA. Le Parc, les organismes de développement de recherche, les naturalistes ... y sont associés. Il s'agit d'étudier les caractéristiques des prairies (établissement d'une typologie des prairies), les pratiques sur les prairies (en lien avec les cahiers des charges AOP), plus un volet biodiversité.	Associé. Etude co-portée AOP-INRA
Cohabitation agriculteur/ Campagnol	UN PARTENARIAT AVEC LA RECHERCHE FORT SUR LES PULLULATIONS DE CAMPAGNOL TERRESTRE	Apporter un conseil technique pour limiter les pullulations de campagnols et les dégâts aux cultures	En accompagnement du programme régional de recherche et développement sur le Campagnol terrestre, un programme (CASDAR interrégional) associant les organismes de recherche, d'enseignement et de développement des Régions Auvergne et Franche Comté a vu le jour début 2007. Il s'agit d'étudier les pullulations de Campagnols terrestres dans le Massif Central. Ce programme a pour principal objectif de transférer aux techniciens, aux agriculteurs et aux élèves de l'enseignement agricole les résultats déjà acquis par les actions de Recherche dans les deux Régions. Ce programme a duré 3 ans avec des échanges de connaissances et de savoir faire entre l'Auvergne et la Franche Comté, bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Le Parc des Volcans est l'un des partenaires techniques de ce programme. Les solutions pour lutter contre les pullulations de Campagnols font appel à des démarches collectives (logique individualiste sur le territoire).	Associé / organismes de recherche

Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	RACES AUVERGNATES	Sauvegarder des races locales rustiques adaptée au territoire	Le territoire du Parc compte plusieurs races emblématiques : * la race bovine Salers (orientation viande+ un rameau laitier) : valorisation fromagère, avec l'Association Tradition Salers ; * la vache Ferrandaise (race mixte) : assurer la pérennité de la race en la valorisant par des micro-filières (veaux de lait, lait). Le Parc est animateur de l'Association de sauvegarde de la Ferrandaise ; * la race ovine Rava ; * Le cheval auvergnat et * la chèvre du Massif Central. Le Parc des Volcans d'Auvergne soutient ces races par l'animation de groupes d'éleveurs, la mise en place de programmes génétiques et l'accompagnement de démarches de valorisation des produits issus de ces races.	Le Parc est animateur de l'association ou partenaire et assure le volet promotion ou valorisation économique
-------------------------------	-------------------	---	--	--

Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PAS DE PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Accompagnement des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS UNE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE	Sensibiliser et favoriser les initiatives sur les économies d'énergie	En partenariat avec l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie), le Parc assure l'information, la sensibilisation, la mobilisation des agriculteurs sur ce thème (Ex. Recyclage de l'eau dans salle de traite, énergie électrique), la mise en place de journées de formation. Le Parc souhaite utiliser la marque Parc (à travers le cahier des charges) comme un levier pour favoriser les pratiques économes en énergie (ex. recyclage des effluents d'élevage, autonomie énergétique de l'association).	Associé / ADUHME
Valorisation énergétique de la biomasse	RÉFLEXION SUR LA MÉTHANISATION	Valoriser les effluents d'élevage	Le Parc mène des actions de sensibilisation. Il a mis en place une journée d'information sur la méthanisation afin de valoriser les effluents d'élevage (beaucoup de lactosérum). Un voyage d'études avec 25 agriculteurs a permis d'aller visiter un projet de méthanisation en Lozère. Partenariat avec la Région et l'Agence de l'eau. L'objectif est de mettre en place une expérimentation sur le terrain. Le Parc fait de la sensibilisation.	Associé / Conseil Régional, Agence de l'Eau, OPA
Solaire	LE PARC SOUTIEN LES INITIATIVES D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES MAIS RESTE VIGILANT	Soutenir la production d'énergie renouvelables	Des initiatives d'installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments de ferme existent sur le territoire et sont cohérentes avec la Doctrine du Parc. Il reste cependant vigilant à la construction de bâtiments industriels pour l'installation de panneaux qu'il ne soutient pas. Un projet d'installation de panneaux photovoltaïque au sol est en cours. Le PNRVA trouve cette initiative intéressante à titre expérimental mais ne soutient pas le développement de ces projets au sol.	Le Parc donne son avis pour les installations classées.
Filière de production d'éco-matériaux	LAINES DE MOUTON	Valoriser la laine d'une race locale comme isolant	Valorisation de la laine de la race locale Rava en isolant, grâce à une filière régionale permettant le maintien des activités artisanales de traitement de la laine. Projet à l'initiative d'une association "L'étoile du berger". C'est en mettant cette filière en regard des circuits habituels mondialisés de la laine qu'elle est considérée comme territoriale, voire courte. Le Parc assure la promotion de la laine de brebis rava en lien avec la promotion de la race locale	Associé / L'Etoile du Berger
	ÉTUDE SUR LA CULTURE DU CHANVRE	Valoriser le chanvre, culture traditionnelle	Une étude avait été menée avec la Région et la FRCIVAM Auvergne sur la culture du chanvre et la mise en place d'une filière, mais cela n'avait pas été concluant	Associé / Conseil Régional, FRCIVAM Auvergne
Promotion des éco-matériaux	PROGRAMME CONSEIL AUX BÂTIMENTS AGRICOLES	Valoriser la filière bois	Un programme Conseil aux bâtiments agricoles aura pour effet de développer et valoriser la filière bois en relation avec Promobois, en lien avec les enjeux paysagers. Une subvention est alors attribuée sous certaines conditions.	Associé / Promobois

Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	La mise en valeur des estives présente un intérêt du point de vue naturel (leur utilisation par les animaux contribue à conserver les paysages ouverts) et touristique (maillage de sentiers de randonnées). Par ailleurs, la détérioration du maillage bocager, par suppression et dégénérescence des haies existantes, va dans le sens d'une banalisation paysagère, notamment sur les plateaux laitiers de l'ouest ou dans le secteur des Monts Dômes et de ses marges périphériques.		
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	L'offre foncière reste artificiellement réduite et onéreuse, ne permettant pas l'installation de jeunes agriculteurs. Entre 2000 et 2006, les prix moyens des terres agricoles ont ainsi doublé, de 3000 à 6000 euros/ha (SAFER Auvergne, 2006), soit désormais une valeur quasi équivalente à celle des terres céréalières de la Beauce. Orientée vers des productions à faible valeur ajoutée, l'extensification des productions animales souhaitée par la PAC a progressivement conduit les agriculteurs à rechercher les surfaces qui leur permettent de percevoir toutes les primes. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouveaux cahiers des charges pour les productions fromagères AOP amplifie ce mouvement de concentration des terres et des moyens de production. La libération du foncier est difficile.		
	PROJET DE METTRE EN PLACE UN ATELIER RURAL D'URBANISME	Mettre en réseau les acteurs pour travailler de manière plus efficace sur la problématique du foncier	Le Parc dispose de peu d'outils pour le moment pour faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projets. Le PNRVA souhaiterait fédérer les acteurs de manière transversale autour de cette problématique (face au constat d'un manque de coordination), en mettant en place un atelier rural d'urbanisme afin de mettre à disposition des collectivités locales de l'ingénierie et de travailler en réseau : spatialisation de zones, avoir des PLU qui prennent plus en compte le foncier agricole, travailler sur des PLUI Intercommunalité	Travail en réseau
	TESTER DES OUTILS À L'INSTALLATION	Faciliter les installations en agriculture	Le Parc travaille sur l'installation de porteurs de projets en circuits courts. Il souhaite tester des outils ou démarches qui faciliteraient les installations agricoles : ex. Créer des pépinières d'entreprises (SCOT Grand Clermont), tester sur une communauté de communes une réserve foncière, expérimenter les fermes relais...	Initiateur

Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Présence de 5 AOP fromagères (production emblématique du territoire), labels rouges (boeufs fermiers de race Aubrac et Salers), Marque Parc			
Valorisation des productions	MARQUE PARC MIEL DE MONTAGNE	Soutenir la filière apicole	Marquage du miel de montagne	
	MARQUE PARC LIQUEUR D'AVÈZE	Valoriser un produit emblématique du territoire	Realisée à base de gentiane, arrachée manuellement sur les estives du Cantal	
Appui à la transformation	SARL VAL LAIT SALERS		Une collecte différenciée a d'abord été mise en place, puis, en collaboration avec un fromager affineur local, un « fromage exclusivement à base de lait Salers » a été mis au point. La démarche débute juste et les volumes sont encore confidentiels mais le développement se fera sans doute par la commercialisation en crémeries.	Accompagnement
Appui à la commercialisation	La COOPÉRATIVE "ACAJOU DES VOLCANS"	Soutenir la filière élevage et valoriser la race locale Salers	La coopérative « Acajou des Volcans » a obtenu la marque Parc pour sa viande Salers en 2004, 37 éleveurs sont concernés. Création de 3,5 emplois en 3 ans. Commercialisation sous forme de caissettes (viande découpée, saucisses de Salers, terrines...) livrées à des particuliers. Un point de vente a été ouvert. Cette coopérative s'est créée en 2002 avec le soutien de la communauté de communes, suite à la crise de la vache folle. Les éleveurs communiquent sur la qualité de leur produit et leurs pratiques environnementales (pâturage, faibles intrants, lien au territoire...).	Le Parc est accompagnateur

Qualité de vie en agriculture**Actions pédagogiques, agri-tourisme**

CONTACTS :				
Parc :		04 73 65 64 00		
Chargés de mission :				
Ghislaine PRADEL	"Pastoralisme et agriculture"	gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com		Tél.04 71 20 22 10
Maryline DIEUDONNE	"Valorisation des produits et Marque Parc "	mdieudonne@parcnaturel-volcansauvergne.com		Tél.04 71 20 22 10
Stéphane PICHOT	Pastoralisme, agriculture et forêt "	spichot@parcnaturel-volcansauvergne.com		Tél.04 73 65 64 00